

How does 'touristic Quebec' compare to the international standard ISO 21542?

Laure Durand, K roul, Montr al, Canada (presenter); Sophie Lauren, Soci t  Logique, Montr al, Canada

Accessibility to the built environment is a fundamental right, allowing persons with disabilities access to places of work, culture, leisure, consumption, or for any other function. It is "the first step" of persons with disabilities full and total inclusion.

As accessibility to buildings standards vary from one country to the other, we need, to develop tourism for all internationally, common rules so that a tourist can remotely, make sure that access to destination matches his expectations and that he will be able to sleep, eat, and visit places.

The standard ISO 21542 Building construction - accessibility and usability of the built environment has been developed to provide an international accessibility frame of reference. This standard specifies requirements and recommendations regarding access to buildings, the movement within buildings, means of exit of the buildings in the normal course of events and emergency evacuation. It includes provisions relating to the characteristics of the external environment directly associated with the building.

The approach initiated by K roul and conducted jointly with Soci t  Logique aims to examine to what extent the Quebec *construction Code* compares with this international standard; other national standards may be subject to similar comparisons. This approach will allow to identify the main points of differences and to document them.

The presentation that will be made at the **World Summit Destinations for all** will focus on aspects that concern specifically tourist buildings.

Comment « le Québec touristique » se compare à la norme internationale ISO 21542 ?

Laure Durand, Kéroul, Montréal, Canada (présentateur) ; Sophie Lanctôt, Société Logique, Montréal, Canada

L'accessibilité à l'environnement bâti est un droit fondamental, permettant aux personnes handicapées d'accéder aux lieux de travail, de culture, de loisir, de consommation, ou pour toute autre fonction. C'est « le premier pas » de l'inclusion pleine et entière des personnes handicapées.

Comme les normes d'accessibilité aux bâtiments varient d'un pays à l'autre, il nous faut, pour développer le tourisme pour tous à l'échelle internationale, des règles communes afin qu'un touriste puisse, à distance, s'assurer que l'accès à destination correspond à ses attentes et qu'il pourra y dormir, manger et visiter les lieux.

La norme ISO 21542 Construction immobilière -- Accessibilité et facilité d'utilisation de l'environnement bâti a été développée afin d'offrir un cadre de référence international en matière d'accessibilité. Cette norme spécifie des exigences et des recommandations concernant l'accès aux bâtiments, la circulation à l'intérieur des bâtiments, les moyens de sortie des bâtiments dans le cadre normal des événements et l'évacuation en cas d'urgence. Elle comprend des dispositions relatives aux caractéristiques de l'environnement extérieur associées directement au bâtiment.

La démarche initiée par Kéroul et réalisée conjointement avec Société Logique vise à examiner dans quelle mesure le *Code de construction* du Québec se compare avec cette norme internationale ; d'autres normes nationales pourront faire l'objet de comparaisons similaires. Cette démarche permettra d'identifier les principaux points de différences et de les documenter.

La présentation qui sera faite lors du **Sommet mondial Destinations pour tous** se concentrera sur les aspects qui concernent tout particulièrement les bâtiments de nature touristique.